

ADEME MAGAZINE

Nouveaux élus

**Faire vivre la transition
écologique au cœur
des territoires**

DANS LES COULISSES

**Montmélian, laboratoire discret
de la sortie des fossiles ?**

PORTRAIT

**Félix Lallemand : inscrire la sécurité
alimentaire à l'agenda des territoires**

ET DEMAIN ?

**Collectivités : la force de la prospective
pour planifier la transition**

04

LES CHIFFRES

Élus locaux, mettez de la transition écologique dans vos projets !

06

DÉCRYPTAGE

Transition écologique : des cobénéfices concrets pour vos habitants

08

DANS LES COULISSES
Montmélián, laboratoire discret de la sortie des fossiles ?

12

REGARDS CROISÉS

Agnès Jacques,
directrice régionale
délégée de l'ADEME
Hauts-de-France

et
Hugues Renaut,
directeur général des
services techniques
de la Communauté
d'agglomération
Valenciennes Métropole

14

INITIATIVES

Le téléphérique
urbain, une solution
pour limiter
les embouteillages

—
Réemploi :
la commande publique
montre l'exemple

—
À l'école,
agir à 360° pour
un impact durable

18

EN PRATIQUE

Les solutions ADEME
au service des élus locaux

20

PORTRAIT

Félix Lallemand :
inscrire la sécurité
alimentaire à l'agenda
des territoires

22

ET DEMAIN ?

Collectivités : la force
de la prospective pour
planifier la transition



SYLVAIN WASERMAN
PRÉSIDENT
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE L'ADEME

Multiplication des inondations, tempêtes, sécheresses et canicules, mais aussi pollution des sols et de l'eau potable... Les collectivités et leurs habitants sont en première ligne face au changement climatique. Ils ont aussi été les premiers à souffrir de l'envolée des prix de l'énergie après le déclenchement de la guerre en Ukraine et s'inquiètent déjà des conséquences du conflit au Moyen-Orient sur leurs budgets. La plupart des élus locaux, qu'ils soient reconduits ou nouvellement installés, ont compris que la transition écologique sera territoriale ou ne sera pas. Et quel que soit leur bord politique, ils ont la volonté d'agir.

« La transition écologique est un moyen pour les collectivités de protéger le pouvoir d'achat, la santé et le cadre de vie des habitants. »

Les élus locaux agissent d'abord par pragmatisme : pour protéger la qualité de vie, la santé et le pouvoir d'achat de leurs citoyens, développer l'économie locale, rendre leur territoire plus attractif, et, surtout, gagner en souveraineté et réduire les dépenses publiques. Et c'est tant mieux ! Chaque réseau de chaleur renouvelable créé ou étendu, chaque solution de mobilité durable mise en œuvre, chaque bâtiment rénové, chaque espace naturel protégé contribue autant à répondre aux préoccupations de leurs usagers qu'aux objectifs nationaux que s'est fixés la France en matière de transition écologique. La neutralité carbone en 2050 se construit jour après jour, projet après projet, grâce à l'engagement de nos élus. Mais, même si les efforts déjà accomplis donnent des résultats significatifs, il est temps d'accélérer.

Les élus sont des acteurs majeurs pour porter des projets de transition écologique sur leurs territoires. C'est un enjeu et un atout pour la qualité de vie et la sécurité financière de leurs collectivités et de leurs habitants. Cela passe par l'adaptation aux canicules, avec le développement d'îlots de fraîcheur ou encore l'alimentation de logements par la géothermie, afin de ne plus subir l'exposition du prix du gaz comme en 2022.

J'ai la conviction que cette ambition est à la portée des collectivités. Mais je sais aussi que l'ampleur de la tâche peut donner le vertige : par où commencer ? Quelles actions mettre en œuvre pour obtenir des résultats rapidement ? Comment agir pour améliorer la qualité de vie des habitants et ne pas créer d'inégalités supplémentaires ? C'est pourquoi l'ADEME, en tant qu'opérateur de l'État, se tient aux côtés des élus, avec des aides financières et techniques, mais aussi des méthodes et des outils, des partages d'expériences et de bonnes pratiques.

Le guide *Demain mon territoire*, que nous venons de publier en partenariat avec l'Office français de la biodiversité (OFB), s'adresse aux équipes municipales et aux intercommunalités qui s'appêtent à entamer un nouveau mandat. Il se veut à la fois source d'inspiration et outil opérationnel. C'est le guide que j'aurais aimé avoir lorsque j'étais maire de village. Depuis deux ans, le réseau Élus pour agir, qui compte 4 300 inscrits, favorise par ailleurs les rencontres entre pairs, le partage d'expériences et de bonnes pratiques, ainsi que la montée en compétences des édiles. 638 collectivités sont également accompagnées par le programme Territoire Engagé Transition Écologique (T.E.T.E), qui les aide à structurer, piloter et valoriser leurs plans de transition écologique.

Tout au long de la mandature qui s'ouvre, l'ADEME se tiendra aux côtés des territoires pour poursuivre l'accompagnement de leurs actions au service de la transition écologique. Ce magazine vous en donnera un aperçu. ●

ÉLUS LOCAUX, METTEZ DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS VOS PROJETS!

La transition écologique ne concerne pas que les services déchets, transports et espaces verts. Les projets les mieux acceptés sont ceux qui, pensés en lien avec les autres compétences de la commune ou de l'intercommunalité, contribuent autant à la lutte contre le changement climatique qu'à la qualité de vie et au développement local. Exemples.

UNE MAIRIE MOTRICE ET EXEMPLAIRE

- Réorienter le budget, avec un plan pluriannuel d'investissement aligné sur les objectifs de la planification écologique.
- Soutenir la transition écologique via les plans locaux d'urbanisme (PLU/PLUi) : prévoir des espaces pour les énergies renouvelables, favoriser le développement d'écoquartiers, etc.
- Intégrer des clauses environnementales dans les commandes publiques.
- Évaluer la vulnérabilité du territoire face aux risques climatiques.
- Engager un plan d'action sur les bâtiments publics : rénovation thermique, pilotage des consommations d'énergie, production d'énergies renouvelables, adaptation au changement climatique...
- Tester des solutions de transition écologique qui bénéficient à tous : tarification solidaire des transports, Sécurité sociale de l'alimentation, etc.

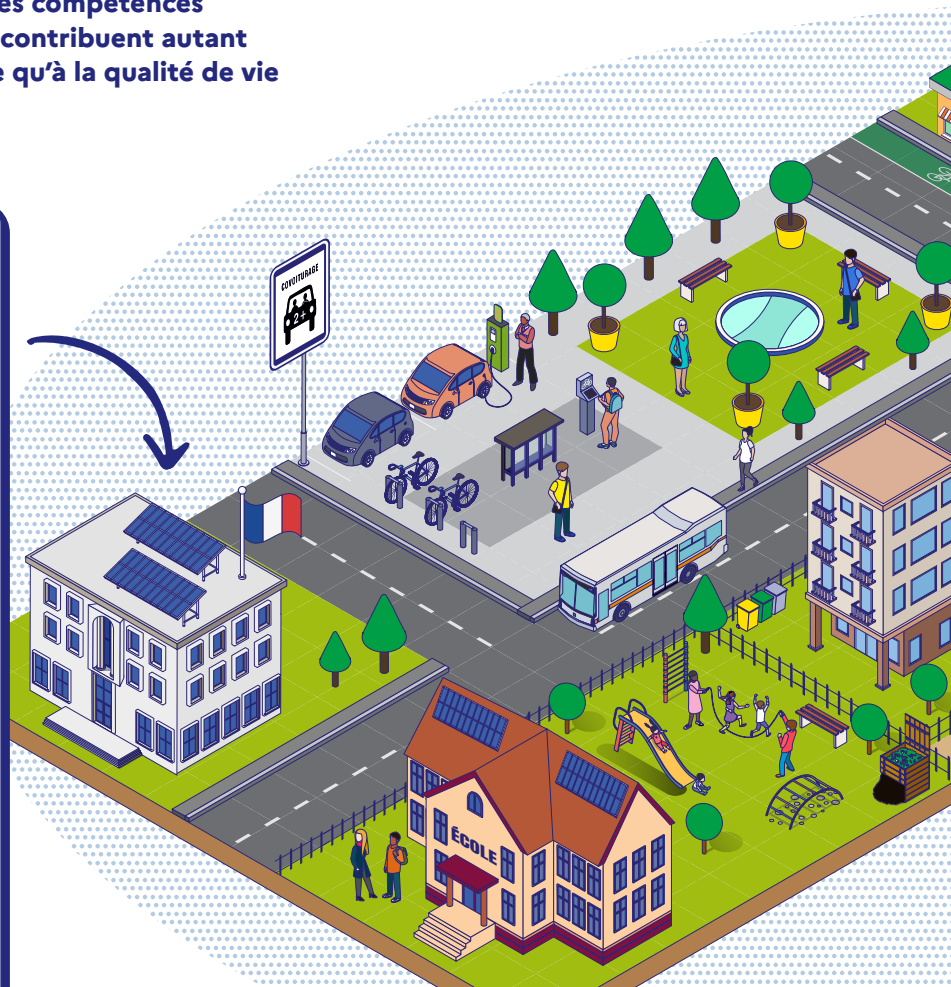
43 %

des Français sont prêts à accepter des changements importants dans leur mode de vie si ces efforts sont partagés de façon juste.*



UNE ÉCOLE OÙ IL FAIT BON PASSER LA JOURNÉE

- Rénover le bâtiment pour en améliorer la qualité de l'air et le confort thermique.
- Végétaliser la cour pour la rafraîchir.
- Accroître la part d'aliments bios à la cantine.
- Mettre en place des programmes d'éducation à l'environnement.



* « Les représentations sociales du changement climatique - 25^e vague du baromètre », ADEME, octobre 2024.

** « La France s'adapte, vivre à + 4 °C - Document de présentation du Plan national d'adaptation au changement climatique », mars 2025.



DES ÉCONOMIES SUR L'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

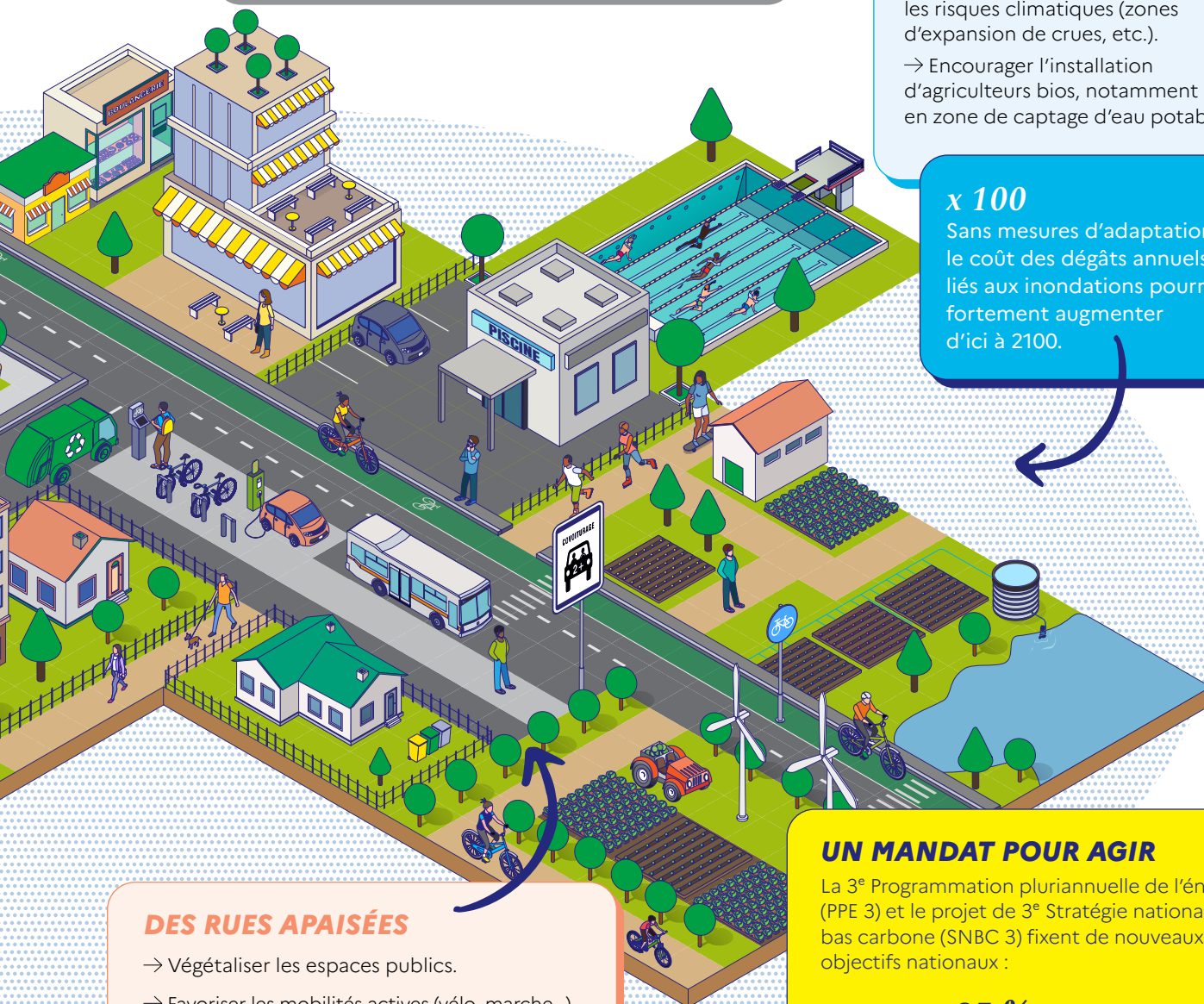
- Inciter la population à la prévention des déchets ménagers.
- Mettre en place une tarification incitative.

DES ESPACES AGRICOLES ET NATURELS PROTECTEURS

- Préserver ces espaces en privilégiant la sobriété et le recyclage foncier.
- Mettre en œuvre des solutions fondées sur la nature pour prévenir les risques climatiques (zones d'expansion de crues, etc.).
- Encourager l'installation d'agriculteurs bios, notamment en zone de captage d'eau potable.

x 100

Sans mesures d'adaptation**, le coût des dégâts annuels liés aux inondations pourrait fortement augmenter d'ici à 2100.



DES RUES APAISÉES

- Végétaliser les espaces publics.
- Favoriser les mobilités actives (vélo, marche...) et créer pour elles des cheminements continus et sécurisés.
- Développer les transports en commun.
- Dans les territoires peu denses, développer des transports adaptés (lignes de covoiturage, etc.).



Plus d'idées dans le guide
Demain mon territoire,
publié par l'ADEME,
en partenariat avec l'OFB

UN MANDAT POUR AGIR

La 3^e Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE 3) et le projet de 3^e Stratégie nationale bas carbone (SNBC 3) fixent de nouveaux objectifs nationaux :



- 25 %
d'émissions de gaz à effet
de serre d'ici à 2032



- 15 %
de déchets ménagers
et assimilés d'ici à 2030



75 %
d'énergie renouvelable dans
les réseaux de chaleur urbains
en 2030

**Les collectivités y contribuent
par leurs actions locales.**

DÉCRYPTAGE

Transition écologique : des cobénéfices concrets pour vos habitants

Selon le 26^e baromètre de l'ADEME sur les représentations sociales du changement climatique, paru fin 2025, les principaux sujets de préoccupation des Français sont la hausse des prix, les déficits publics et la sécurité. La transition écologique, qui arrive en cinquième position, répond à tous ces enjeux. Localement, elle a même de nombreux autres cobénéfices.

Moins de cancers et maladies chroniques

Parce qu'il vaut mieux prévenir que guérir, la transition écologique peut être considérée comme un investissement de santé publique.



Améliorer la qualité de l'air grâce à la réduction du trafic automobile, lutter contre les îlots de chaleur, dépolluer les sols, maintenir une eau de qualité, encourager les mobilités actives sont autant de mesures qui contribuent à réduire les risques de cancers, de maladies respiratoires, de pathologies cardiovasculaires et d'infertilité. La création d'espaces verts et

la réduction du bruit contribuent par ailleurs à la santé mentale des habitants.



BONUS « SÉCURITÉ » POUR VOTRE MAIRIE

Adapter le territoire au changement climatique, en le préparant à la multiplication et à l'intensification des inondations, tempêtes et fortes chaleurs, contribue à la sécurité des biens et des personnes. « Les solutions fondées sur la nature, par exemple la restauration des zones humides ou la préservation du bocage, sont particulièrement intéressantes pour prévenir ce type de risques, précise Sébastien Walczynski, qui a coordonné la rédaction du nouveau guide *Demain mon territoire*, publié par l'ADEME, en partenariat avec l'OFB. En plus de réduire les dégâts liés aux épisodes climatiques extrêmes, elles peuvent améliorer le cadre de vie, stocker du CO₂, favoriser la biodiversité, etc. »

Une économie basée sur des emplois durables

Attirer les entreprises sur son territoire, c'est bien. Favoriser l'installation de filières d'avenir, c'est encore mieux.

Rénovation des bâtiments, énergies renouvelables, mobilités durables, économie circulaire, agriculture biologique... Ces activités répondent aux besoins du territoire tout en créant des emplois durables, non délocalisables. C'est pourquoi de plus en plus de collectivités soutiennent leur développement. Elles peuvent aussi inciter les entreprises existantes à investir dans leur propre décarbonation, en ajoutant par exemple des clauses environnementales dans la commande publique. Les communes et intercommunalités peuvent même faciliter l'implantation de nouveaux industriels, compatibles avec la transition écologique, via des aides à l'installation ou le portage d'opérations collectives (écologie industrielle territoriale, projet alimentaire territorial, programme Territoires d'industrie en transition écologique, etc.).



BONUS « DYNAMISATION » POUR VOTRE MAIRIE

Plus d'emplois, c'est plus d'habitants pour faire vivre les commerces locaux, remplir les écoles, etc. Cela revitalise les centres-bourgs.



Des liens sociaux renforcés

Menée de manière concertée et juste, la transition écologique peut devenir un facteur de cohésion sociale.

Les marchés de producteurs, les jardins partagés, les coopératives citoyennes d'énergie, les ateliers de réparation... sont autant d'occasions données aux habitants de se rencontrer et de construire ensemble un futur sobre et désirable. Cela augmente aussi le sentiment de fierté et d'appartenance au territoire, tout en réduisant l'éco-anxiété.



BONUS « ADHÉSION » POUR VOTRE MAIRIE

En menant une transition juste, c'est-à-dire en anticipant les impacts négatifs que les projets peuvent avoir sur certaines catégories de population et en cherchant des solutions pour les éviter, vous limiterez les risques d'opposition.

Une qualité de vie plus attractive

Des territoires plus arborés, moins bruyants, sans embouteillages et où il fait bon vivre sont plus attractifs pour de nouveaux habitants.

La préservation des paysages naturels est aussi un atout économique, tout comme la libération d'espaces pour les activités de plein air. Le développement des infrastructures favorables au tourisme à vélo a ainsi contribué à générer 4,6 Mds €* de retombées économiques par an en France (soit 46 % de plus qu'il y a dix ans).



BONUS « RÉSILIENCE » POUR VOTRE MAIRIE

Les stations de ski de basse et moyenne montagne qui ont anticipé la raréfaction de la neige en s'ouvrant à d'autres activités arrivent à attirer des randonneurs, grimpeurs et autres adeptes de sport nature toute l'année. Les populations, conservant leurs emplois, ne désertent pas le territoire.

Un pouvoir d'achat rééquilibré pour les ménages



La transition écologique est trop souvent perçue comme une contrainte coûteuse. C'est oublier l'impact qu'elle peut avoir sur le portefeuille des habitants.

Lorsqu'ils ont accès au covoiturage ou à des bus, et que ces options sont assez pratiques pour constituer une réelle alternative à la voiture, les ménages les empruntent volontiers et font des économies de carburant. Quand les logements sociaux font l'objet d'une rénovation thermique, les factures de chauffage de leurs occupants baissent. Certes, tout cela a un coût pour la collectivité. Mais l'investissement peut être en partie financé par l'allègement des dépenses énergétiques des bâtiments communaux, notamment de l'école et de la piscine, s'ils sont eux-mêmes concernés par ce type de travaux. De façon générale, *« tout ce qui vise à réduire une pollution en amont permet d'abaisser les coûts de fonctionnement en aval »*, fait remarquer Sébastien Walczyszyn. La mise en place d'une tarification incitative sur les ordures ménagères

pousse les usagers à réduire leurs poubelles, donc réduit les coûts de gestion des déchets. Protéger les aires de captage pour l'eau potable évite que celle-ci soit polluée, donc une envolée incontrôlable des coûts de traitement. Quant aux investissements réalisés pour adapter le territoire au changement climatique, ils seront toujours moins élevés que les coûts de l'inaction. Outre les dégâts causés par les inondations et tempêtes, des emplois français souffriraient d'une dégradation importante de la biodiversité, en particulier dans les secteurs agricole et agroalimentaire.



BONUS « SOUVERAINETÉ » POUR VOTRE MAIRIE

En misant sur la sobriété et les énergies locales, vous réduisez la dépendance de votre territoire aux ressources fossiles importées, donc sa vulnérabilité aux chocs géopolitiques. En témoignent les réseaux de chaleur alimentés à plus de 75 % par des énergies renouvelables : entre 2020 et 2021, à la suite du déclenchement de la guerre en Ukraine, leur facturation n'a augmenté que de 1,6 %** en €/TTC/MWh, quand celle des réseaux fonctionnant surtout au gaz ou au fioul a subi une hausse de 23 %**.

* « Impact économique et potentiel de développement des usages du vélo en France en 2020 », Direction générale des entreprises, 2020.

** « Enquête sur le prix de vente de la chaleur et du froid en 2021 », AMORCE RCE 39, février 2023.

**BESOIN
D'INSPIRATION
ET DE RETOURS
D'EXPÉRIENCE ?**



MONTMÉLIAN

LABORATOIRE DISCRET DE LA SORTIE DES FOSSILES ?

Dans cette petite commune savoyarde de 4000 habitants, la transition énergétique ne relève pas du discours mais d'une pratique ancienne et concrète. Depuis plus de quarante ans, Montmélian expérimente des solutions pour réduire sa dépendance aux énergies fossiles. Une démarche pionnière qui s'étend aujourd'hui à toute la Communauté de communes Cœur de Savoie.

Sur le toit des vestiaires de la piscine municipale de Montmélian, quelques rangées de capteurs solaires racontent une histoire peu commune. Discrets, presque anodins, ces panneaux produisent de la chaleur depuis plus de quarante ans, symbole d'une transition énergétique engagée ici bien avant qu'elle ne devienne un enjeu national. Installés en 1983, ils constituent l'un des premiers systèmes solaires thermiques déployés par une collectivité en France. À l'époque, la ville cherche une solution pour chauffer l'eau de la piscine tout en réduisant sa facture énergétique. Le pari est audacieux, mais les résultats sont immédiats. « Dès la première année, on a constaté environ 75 % d'économie d'énergie fossile pour chauffer l'eau », raconte Mme le Maire Béatrice Santais. Cela a montré très tôt que cette solution pouvait fonctionner et s'inscrire dans la durée. » Dans cette petite commune nichée au cœur de la vallée de l'Isère, la transition énergétique s'est construite progressivement, avec une ambition constante : réduire la dépendance aux énergies fossiles.

Une stratégie construite dans le temps



Après la piscine municipale, l'expérience solaire est étendue à d'autres bâtiments. À la fin des années 1980, 400 mètres carrés de capteurs thermiques sont installés sur le toit de l'Ehpad Saint-Antoine, permettant de couvrir une grande partie des besoins en eau chaude des 171 résidents. La ville poursuit ensuite ses expérimentations dans le photovoltaïque, l'efficacité



Béatrice Santais, Mme le Maire de Montmélian.

énergétique des bâtiments ou encore la mobilité électrique.

« Nous avons compris qu'il ne suffisait pas de produire de l'énergie renouvelable, explique Béatrice Santais. Il fallait aussi réduire les consommations. »

La municipalité lance alors un programme de rénovation énergétique de son patrimoine, notamment dans les écoles, afin d'améliorer la performance thermique des bâtiments publics. Peu à peu, la stratégie énergétique du territoire se structure autour d'une logique simple : sobriété, efficacité, énergies renouvelables. D'abord réduire les besoins en énergie, puis améliorer l'efficacité des équipements, avant de produire localement de l'énergie renouvelable. « On ne peut pas installer des panneaux solaires sur des bâtiments qui sont des passoires thermiques », rappelle Béatrice Santais.



75% d'énergie fossile économisée dès la première année avec le chauffage solaire de la piscine municipale.

93 actions inscrites dans le plan climat Cœur de Savoie, pour réduire les consommations d'énergie et développer les énergies renouvelables.

850 kWc de puissance photovoltaïque installée sur le patrimoine intercommunal.

50% de logements sociaux à Montmélian, un chiffre clé pour comprendre l'importance de la lutte contre la précarité énergétique sur le territoire.

Une dynamique qui dépasse la commune



Aujourd'hui, la transition énergétique dépasse largement l'échelle de Montmélian. Elle s'inscrit dans une stratégie territoriale de souveraineté énergétique portée par la Communauté de communes Cœur de Savoie, qui regroupe 41 communes et près de 37 000 habitants, présidée par Béatrice Santais. « Le plan climat que nous pilotons compte actuellement 93 actions, de la réduction des consommations au développement des énergies renouvelables », explique Sébastien Eyraud, responsable de la transition énergétique de l'intercommunalité. Cela passe notamment par la mise en œuvre d'un plan de sobriété sur le patrimoine, incluant maîtrise des températures en période d'occupation ou encore arrêt des installations de ventilation lorsque les bâtiments sont inoccupés. »

Le territoire a rejoint, depuis de nombreuses années, le programme Territoire Engagé Transition Écologique (T.E.T.E) de l'ADEME, une démarche qui a permis d'apporter une vision transversale des enjeux. « Le conseiller T.E.T.E nous pousse à ne pas nous reposer sur nos lauriers et à nous surpasser », explique Béatrice Santais. L'intercommunalité et la commune sont ainsi labellisées 4 étoiles climat-air-énergie (CAE), preuve de la qualité de leur engagement. Béatrice Santais est aussi membre du réseau Élus pour agir de l'ADEME, un espace d'échanges entre pairs qui favorise le partage de bonnes pratiques. Et les projets se multiplient : « On essaie de saisir toutes les opportunités pour produire de l'énergie renouvelable sur notre patrimoine », explique Vincent



Le toit de l'école sert de support aux panneaux photovoltaïques.

Veillaud, responsable transition énergétique à la mairie. « Les toitures des bâtiments municipaux, les parkings équipés d'ombrières ou les équipements sportifs deviennent autant de supports pour développer le photovoltaïque. » Cela permet à la ville de produire une partie de l'électricité qu'elle consomme et de mieux maîtriser ses dépenses énergétiques sur le long terme. En 2025, le parc photovoltaïque a ainsi produit près de 260 MWh d'électricité : 49 % ont été autoconsommés, générant environ 50 000 € d'économies. Le reste a été vendu. Du côté du solaire thermique, l'optimisation du système de la piscine municipale, pour la saison d'ouverture 2025, a permis de réduire de 62 % la consommation de gaz par rapport à 2024.

des projets », explique Emmanuel Goy, directeur régional adjoint de l'ADEME en Auvergne-Rhône-Alpes. « Sans ce soutien, beaucoup de bâtiments resteraient chauffés aux énergies fossiles. » Dans la région, ce dispositif est renforcé grâce aux contrats de chaleur renouvelable, pour aider aussi les plus petits projets. « Cela apporte un accompagnement de proximité efficace aux maîtres d'ouvrage et, notamment, aux petites collectivités, qui n'ont pas toujours les moyens techniques pour porter seules ces projets », souligne Emmanuel Goy.

Le réseau de chaleur, prochain grand chantier



Montmélian s'apprête à franchir une nouvelle étape dès 2027. La commune prévoit la mise en service d'un réseau de chaleur renouvelable destiné à alimenter plusieurs bâtiments publics, et, à terme, des logements. Ce projet doit permettre de remplacer des systèmes de chauffage aujourd'hui alimentés au gaz par une production de chaleur décarbonée. Il est suivi de près par les équipes techniques de la ville. « L'idée est de mutualiser

Le rôle clé de l'accompagnement de l'ADEME



Les collectivités s'appuient sur les dispositifs de l'ADEME, notamment le Fonds Chaleur, qui finance les installations produisant de la chaleur renouvelable. « Ces aides couvrent généralement entre 20 et 40 % du coût



Ballons solaires du foyer des Jeunes Travailleurs de Montmélian.



la production de chaleur pour plusieurs bâtiments plutôt que de multiplier les chaufferies individuelles », explique Vincent Veillaud. Soutenu par le Fonds Chaleur de l'ADEME, ce futur réseau marque un changement d'échelle dans la stratégie énergétique du territoire.

Faire rimer solaire et solidaire



À Montmélian, la transition énergétique s'inscrit aussi dans une démarche sociale. La commune, qui compte près de 50 % de logements sociaux, place la question de la précarité énergétique au cœur des politiques locales. Dès les années 1990, la ville travaille avec le principal bailleur social pour installer des capteurs solaires thermiques sur ses immeubles et encourager la rénovation énergétique. Aujourd'hui, cette logique se prolonge avec Sun4All, un programme européen d'énergie solaire solidaire. Son principe : utiliser la production photovoltaïque locale pour soutenir des ménages en situation de précarité énergétique. Pour Sébastien Eyraud,

il est indispensable de « faire rimer solaire et solidaire ». Concrètement, une partie de l'énergie produite est valorisée et les revenus générés permettent de financer un allègement de facture pour des foyers modestes, jusqu'à une dizaine d'euros par mois; une autre partie est fournie gratuitement via l'autoconsommation collective. Les bénéficiaires sont identifiés avec les bailleurs sociaux et les acteurs locaux. « La transition énergétique doit bénéficier à tous, sinon elle ne fonctionnera pas », insiste Béatrice Santais.

Un modèle inspirant pour les territoires



De la piscine municipale aux centrales photovoltaïques territoriales, Montmélian a construit au fil des années une stratégie énergétique cohérente et progressive. « Ce qui est intéressant ici, c'est que tout est parti d'un projet très concret », observe Emmanuel Goy. « Et en tirant ce fil, la collectivité a progressivement construit une véritable stratégie territoriale de transition énergétique ». C'est peut-être Béatrice Santais qui résume le mieux l'engagement de sa commune : « Nous sommes persuadés que chacun peut prendre sa part dans cette transition énergétique. Nous croyons encore que l'on peut changer les choses ». Dans cette petite commune savoyarde, la transition énergétique est devenue une réalité concrète, portée par les élus, les techniciens... et les habitants eux-mêmes. ●



Logement social à Montmélian.



Sébastien Eyraud

Responsable de la transition énergétique, Communauté de communes Cœur de Savoie

« À l'échelle d'un territoire comme Cœur de Savoie, la chaleur est un enjeu majeur : elle représente environ la moitié de nos consommations d'énergie. Pourtant, le développement de la chaleur renouvelable reste encore trop lent par rapport aux objectifs que nous nous sommes fixés dans notre plan climat.

C'est là que le dispositif des contrats de chaleur renouvelable, porté avec l'ADEME, joue un rôle essentiel. Il permet de financer à la fois l'ingénierie et les investissements nécessaires pour développer des projets comme des chaufferies bois, de la géothermie ou des réseaux de chaleur. Sans ces aides, beaucoup de projets auraient du mal à voir le jour.

L'intérêt de ce dispositif, c'est aussi qu'il permet de regrouper plusieurs petits projets à l'échelle d'un territoire. Sur un territoire rural comme le nôtre, composé de nombreuses petites communes, c'est déterminant. Beaucoup n'ont pas les moyens techniques ou humains de monter seules des projets énergétiques. Notre rôle est donc d'identifier ces projets, d'accompagner les communes et de faire le lien avec les dispositifs de financement. C'est grâce à cette ingénierie territoriale que la transition énergétique peut réellement se concrétiser sur le terrain. »

POUR EN SAVOIR PLUS
Montmélian, la solaire



Quels sont les freins identifiés par les collectivités dans leur transition écologique, et comment les lever ? Explications avec Agnès Jacques, directrice régionale déléguée de l'ADEME dans les Hauts-de-France, et Hugues Renaut, directeur général des services techniques de Valenciennes Métropole.

Quelles sont les difficultés rencontrées par les collectivités dans la mise en œuvre de la transition écologique ?

Agnès Jacques Les freins sont d'abord humains et financiers. Au moment de la planification, tout le monde comprend les enjeux, il est assez facile de trouver un consensus. C'est le passage à l'action qui peut être plus difficile. Contrairement aux compétences socles, comme la mobilité ou le logement, la transition écologique n'a pas forcément d'équipes et de moyens dédiés. Pour être considérée comme un projet de territoire à part entière, porté par l'ensemble des services, et non comme une couche supplémentaire à ajouter aux projets, elle a besoin d'un portage politique fort et d'un pilote bien identifié.

Hugues Renaut À Valenciennes Métropole, pour élaborer notre Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) 2020-2026, nous avons demandé à tous les services de nous faire des propositions d'actions. Il y en a eu 130, nous les avons toutes retenues. Cela a participé à une prise de conscience collective de la transversalité de la transition écologique. Dans le plan suivant, en cours de rédaction, nous allons intégrer l'évaluation des cobénéfices de chaque mesure (sur la qualité de vie, la santé, le pouvoir d'achat, etc.) en même temps que celle des émissions de CO₂ évitées. Cette lisibilité accrue devrait contribuer à entretenir la mobilisation collective.



Agnès Jacques

Directrice régionale déléguée de l'ADEME dans les Hauts-de-France. Entrée à l'ADEME en 1993, elle y a d'abord été ingénieure gestion des déchets, puis coordinatrice des démarches territoriales énergie-climat dans le Nord-Pas-de-Calais, avant de devenir directrice régionale déléguée dans les Hauts-de-France en 2016.

REGA CRO

Un autre frein souvent évoqué est le manque d'expertise interne sur certains sujets techniques...

H. R. C'est vrai. Cela aurait pu être bloquant. Mais, chaque fois que nous en avons eu besoin, nous avons pu être accompagnés par des ingénieurs de l'ADEME. Cela a été le cas, par exemple, pour l'installation des infrastructures de recharge pour véhicule électrique (Irve). La direction régionale de l'Agence nous a aidés à y voir plus clair sur les différentes technologies et leurs évolutions, et elle a cofinancé les études préalables. Grâce à cela, nous avons pu rédiger un marché public solide pour l'aménagement et la gestion des concessions.

A. J. Nous sommes souvent le premier contact des collectivités, notamment des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), quand elles veulent réaliser un projet mais ne disposent pas des expertises nécessaires en interne. Nous favorisons aussi la montée en compétences : l'ADEME a développé toute une offre de formations à l'intention des élus et agents territoriaux.

H. R. Les ingénieurs de l'ADEME sont aussi très proactifs. Ils ne se contentent pas de répondre à nos demandes. Ainsi, quand un sidérurgiste local a souhaité valoriser sa chaleur fatale en créant avec nous un réseau de chaleur urbaine, l'Agence a suggéré que nous associions à notre initiative d'autres industriels, notamment une usine d'incinération des déchets et un exploitant de gaz de mine, qui avaient, eux aussi, des calories à récupérer. Elle a donné l'impulsion. Puis elle a cofinancé les études et l'assistance à maîtrise d'ouvrage. Un soutien précieux : le fait que les experts de l'ADEME croient en ce projet aide à convaincre les élus d'y donner suite.

La présence de l'ADEME à nos côtés, sur un temps long, a aussi été très importante. Au début, tout le monde avait en tête les enjeux de souveraineté liés aux énergies fossiles importées : avec le déclenchement de la guerre en Ukraine, les prix du fioul et du gaz venaient de s'envoler. Mais quand les tarifs sont retombés, en 2025, il était tentant de faire marche arrière. La constance de l'ADEME nous a aidés à maintenir le cap. Le marché sera attribué en juin 2026.

Qu'apportent des dispositifs comme le réseau Élus pour agir ou le programme Territoire Engagé Transition Écologique (T.E.T.E) ?

A. J. Le réseau Élus pour agir permet aux élus de communes ou d'intercommunalités de trouver des conseils et décryptages techniques, des formations, des exemples inspirants, mais surtout de rencontrer des pairs, de partager avec eux expériences, difficultés, solutions et bonnes pratiques. Le programme T.E.T.E propose une méthode qui aide les collectivités à structurer leur stratégie de transition écologique et à progresser, avec ou sans l'aide d'un conseiller externe, sur deux référentiels d'action : les enjeux climat-air-énergie et l'économie circulaire. Ces référentiels permettent également de valoriser leur engagement avec un label, comptant une à cinq étoiles.

H. R. Chaque étoile correspond à un niveau de progression, avec des objectifs à atteindre. Cela crée de l'émulation et donne à tous ceux qui ont participé aux premières étapes l'envie de poursuivre leurs efforts, pour atteindre le palier suivant. Et comme, plus on avance dans la démarche, plus on en voit les cobénéfices, la mobilisation ne fait que se renforcer. ●

Hugues Renaut

Directeur général des services techniques (DGST) de la Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole (59). À ce poste depuis 2020, son portefeuille de compétences couvre tous les sujets de la transition écologique : patrimoine, énergie, cycle de l'eau, mobilité, etc.



POUR EN SAVOIR PLUS
sur le programme
Territoire Engagé Transition
Écologique (T.E.T.E)



Besoin d'inspiration pour vos territoires ?

Le guide *Demain mon territoire*, publié par l'ADEME en partenariat avec l'Office français de la biodiversité (OFB), donne de nombreux exemples de projets menés par des collectivités. En voici trois illustrations concrètes. Elles montrent que la transition écologique peut s'inscrire dans l'ensemble des domaines de compétence : mobilité, commande publique, bâtiments, éducation, etc.

LE TÉLÉPHÉRIQUE URBAIN, UNE SOLUTION POUR LIMITER LES EMBOUTEILLAGES

Depuis 2022, les habitants de Saint-Denis, sur l'île de La Réunion, peuvent prendre un téléphérique urbain, le Papang, pour graver les 300 mètres de dénivelé qui séparent le littoral des quartiers des hauts de la ville. Le trajet ne dure que 14 minutes, alors qu'il en faut une trentaine par la route (voire beaucoup plus aux heures de pointe).

1,6 million de trajets ont été réalisés en 2024.



déjà plus de 6 000 personnes par jour, et ce chiffre continue de croître. Plusieurs leviers d'amélioration ont néanmoins été identifiés, comme la qualité de l'aménagement autour des stations (mobiliers urbains, services, etc.) ou la poursuite de l'adaptation de l'offre (fréquence, etc.) aux besoins des usagers.

À Saint-Denis, une deuxième ligne est programmée pour 2028, cette fois pour franchir une ravine de 1,3 km et désenclaver le quartier de La Montagne, à l'ouest. Elle tiendra compte des enseignements de l'étude du Cerema. ●

Jusqu'à

10 personnes

toutes les 30 secondes, soit près de 1 200 par heure et par sens.

Avec 150 000 habitants, Saint-Denis, chef-lieu de La Réunion, est la ville la plus peuplée des Outre-mer. L'une des plus embouteillées aussi. Plus de 25 000 voitures y entrent chaque jour. Or, faute d'espace, il est impossible d'élargir les routes qui rejoignent le centre-ville. Les élus de la Communauté intercommunale du nord de La Réunion (Cinor) se sont donc tournés vers le transport par câble. Une première ligne, le Papang, a été mise en service : construite par POMA et longue de 2,7 km, elle descend tout droit du quartier périphérique de Bois de Nèfles jusqu'au cœur du quartier très urbanisé du Chaudron et son pôle d'échanges. Comme elle nécessitait peu d'emprise au sol, elle a pu être installée sur une coulée verte et ne survole donc que très peu de bâtiments. Cela a sans doute contribué à son acceptabilité. Mais le travail de concertation a aussi été déterminant : même si les cabines ne passaient pas au-dessus de chez eux, les habitants allaient les voir.

UN RACCOURCI BAS CARBONE AVEC VUE SUR L'Océan Indien, à 1,30 €

« Nous avons été plus loin que ce que la loi nous imposait. Nous avons organisé des réunions de quartier en amont, puis à chaque étape du chantier, pour expliquer ce que nous faisons et pourquoi, indique Léa Echevet, cheffe du projet à la Cinor. Le portage politique fort, par les élus de la ville et de la Communauté d'agglomération, a été un autre facteur de réussite, tout comme la promesse – devenue réalité – d'un temps de trajet divisé par deux et d'une bonne interconnexion avec les autres modes de déplacement (bus urbains et/ou cars interurbains, parkings relais, etc.). » Un billet unique, à 1,30 €, permet en outre de combiner plusieurs transports publics.

C'est ce qui ressort du retour d'expérience que vient de publier le Cerema, avec le soutien de l'ADEME, de l'Agence française de développement (AFD) et de la Banque des territoires. Perçu comme pratique et fiable, le Papang transporte



L'ÉTUDE PUBLIÉE
PAR LE CEREMA

RÉEMPLOI : LA COMMANDE PUBLIQUE MONTRE L'EXEMPLE

La Communauté de communes Bretagne porte de Loire a inauguré en mars 2025 un nouveau bâtiment dédié à la jeunesse et au numérique. Pour en aménager les deux étages, elle a lancé un marché public dans lequel elle imposait que 100 % des meubles soient issus du réemploi, de la réutilisation, du reconditionnement ou du surcyclage.

« Le résultat est d'une telle qualité qu'on dirait du neuf. Si les gens ne sont pas au courant, ils ne peuvent pas se douter que l'ensemble vient du réemploi. Quand ils l'apprennent, ils sont agréablement surpris, ce qui les rend plus à même de suivre cet exemple », se félicite Hélène Akkouche, chargée des transitions de l'économie dans cette collectivité de 33 000 habitants située à 30 km au sud de Rennes. Si l'initiative est réussie, c'est que les élus n'ont pas attendu la livraison du bâtiment pour penser aux meubles. Le marché a été publié un an avant la fin programmée du chantier et, une fois attribué, il donnait six mois aux prestataires pour réunir les éléments demandés.

RIEN DE NEUF NI DE RECYCLÉ

« Nous ne nous sommes pas contentés d'ajouter une clause dans le marché. Nous avons imposé que l'intégralité des meubles soit issue du réemploi, de la réutilisation ou du reconditionnement, insiste Hélène Akkouche. C'était l'un de nos engagements dans le programme Territoires économes en ressources (TER). » Porté par l'ADEME en Bretagne, celui-ci a financé pendant trois ans, de 2022 à 2025, un poste de chargé de mission pour soutenir le développement local de l'économie circulaire.

217

meubles et équipements ont trouvé une seconde vie grâce à ce marché.



Des meubles uniques grâce au surcyclage de matériaux récupérés.

Ce temps humain a été précieux, car il ne s'agissait pas d'acheter sur catalogue. Il fallait faire le lien avec les fournisseurs, notamment quand le chantier a pris du retard et qu'un problème de stockage, heureusement anticipé, s'est posé. Comme la plupart des acteurs du réemploi sont des entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) ou de petites entreprises à mission sociale, le marché a été découpé en dix lots pour qu'elles se sentent en capacité de répondre. Au final, sept prestataires, situés au plus loin à Brest ou à Angers, ont été retenus.

UNE VITRINE POUR LES ACTEURS DU RÉEMPLOI

Le coût total du mobilier est resté dans l'enveloppe prévue, équivalente à ce qu'aurait représenté un achat neuf. « L'objectif n'était pas de réaliser des économies, précise Hélène Akkouche, mais de soutenir la production locale et les pratiques vertueuses. Pour la première fois, le critère du prix ne comptait que pour

un tiers dans la sélection des candidats, au profit des aspects techniques (35 %), sociaux (15 %) et environnementaux (15 %). Le choix d'accepter des meubles surcyclés – conçus avec des matériaux de seconde main – illustre cette volonté. » Le pari est réussi. La collectivité n'a pas consommé de nouvelles ressources. Elle a soutenu l'insertion de personnes éloignées de l'emploi. Et, en mettant en lumière les savoir-faire de son territoire, la démarche a permis à plusieurs fournisseurs d'être contactés par des entreprises et communes locales intéressées par leurs réalisations. ●



03

À L'ÉCOLE, AGIR À 360° POUR UN IMPACT DURABLE

À Quint-Fonsegrives, commune de 6 200 habitants près de Toulouse, l'école élémentaire est exemplaire en matière de transition écologique. Le sujet y a été abordé à 360°, de façon ambitieuse et concertée. Résultat : moins de CO₂ et de déchets, des factures réduites et une meilleure qualité de vie au sein de l'établissement.



Animation Fresque du Climat, version enfant, auprès de CM1.

RÉDUIRE LES FACTURES DE CHAUFFAGE TOUT EN AMÉLIORANT LE CONFORT DES ÉLÈVES

En 2008, la commune de Quint-Fonsegrives a été la première de Haute-Garonne à adopter un plan climat-énergie communal volontaire. Un bilan carbone de la collectivité a été réalisé, puis des audits énergétiques des bâtiments municipaux les plus énergivores, financés par l'ADEME. La rénovation thermique de l'école élémentaire est alors apparue comme prioritaire.

L'établissement est constitué de trois bâtiments en forme de U. Deux d'entre eux ont déjà fait l'objet de travaux de rénovation thermique. Les 550 000 € du chantier ont été financés à 46 % par l'État (via

la dotation d'équipement des territoires ruraux ou DETR), le Département et des certificats d'économie d'énergie. Le troisième bâtiment, lui, sera isolé en 2026.

32 %
d'économies d'énergie
réalisées sur toute l'école
élémentaire entre
2010 et 2019.

PRODUIRE DE L'ÉLECTRICITÉ D'ORIGINE RENOUVELABLE ET L'AUTOCONSUMER

Deux cent trente-deux panneaux solaires photovoltaïques ont été récemment installés sur les toits de l'école élémentaire, pour un coût total (études, matériel, installation, travaux annexes, etc.) de 211 000 €, financés à 50 % par Toulouse Métropole. Ils s'apprêtent à être raccordés au réseau local. Objectif : faire de l'autoconsommation collective, c'est-à-dire utiliser au maximum l'électricité produite pour couvrir une partie de la consommation électrique de plusieurs bâtiments.

1/4

des besoins en électricité de
dix bâtiments municipaux (dont
l'école) sera couvert par cette
centrale solaire, ce qui représente
près de 30 000 € d'économie
annuelle sur les factures
d'électricité de la commune.



Avec le solaire, la commune est moins dépendante des énergies fossiles.



Lutte contre le gaspillage alimentaire à la cantine.

VÉGÉTALISER LA COUR, POUR LA RAFRAÎCHIR ET POUR UNE MEILLEURE UTILISATION PAR TOUS LES ÉLÈVES

Suite à une étude menée par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de Haute-Garonne, et après des réunions de coconstruction avec toutes les parties prenantes de l'école, des travaux ont été réalisés en 2022 pour débitumer la cour, y planter des arbres, y installer un récupérateur d'eau de pluie, un composteur et des bacs à fleurs, mais aussi pour y créer différents pôles d'activités (bancs, jeux, buttes, etc.). Le chantier s'est inspiré du concept des cours Oasis, développé par le CAUE de Paris. Son coût (252 000 €) a été financé à hauteur de 60 % par l'État (DETR) et le Département de Haute-Garonne.

En plus d'apporter de la nature en ville, ce type de cours invite tous les élèves à s'approprier l'espace, et pas seulement les joueurs de ballon. Les arbres plantés, s'ils sont encore jeunes, contribueront bientôt à apporter de la fraîcheur à la récré entre mai et septembre.

7 °C

en moins en ville, sous les arbres par rapport au plein soleil, à 13 h, selon l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae).

LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE, DE L'ÉCOLE À LA MAISON

En 2016, une pesée des repas a montré que la cantine de l'école élémentaire jetait 9 tonnes de nourriture comestible par an, pour environ 350 élèves inscrits. Ce chiffre a fait réagir la mairie. Aidée par Toulouse Métropole, elle a mis en œuvre de multiples actions de prévention du gaspillage alimentaire, en concertation avec l'ensemble du public scolaire : personnel de la cantine, élèves, enseignants, animateurs, parents... Comme pour le tri des déchets, les enfants sont ensuite de bons ambassadeurs pour convaincre leur entourage d'adopter eux aussi de nouvelles habitudes.

1 à 3 t

de déchets comestibles en moins chaque année depuis 2016.



ÉDUCER LES FUTURS ADULTES À L'ENVIRONNEMENT

De nombreuses actions de sensibilisation à l'environnement, portant sur différentes thématiques (déchets, énergie, biodiversité...), sont organisées à l'école tout au long de l'année par les enseignants, les animateurs des accueils de loisirs, des membres du personnel municipal, des associations, etc., en lien avec le Projet éducatif de territoire de la commune. À titre d'exemples, on peut citer les Fresques du Climat Junior et des ateliers, ainsi que l'organisation de challenges comme le défi « Assiettes vides », remporté par la classe qui réussira à produire le moins de déchets alimentaires. Les enseignants et leurs élèves peuvent aussi profiter de la ferme pédagogique et maraîchère voisine. La commune a en effet racheté en 2008 une ferme agricole et son terrain. Depuis, un maraîcher bio s'est installé et deux salles ont été aménagées dans la bâtisse, totalement rénovée, pour l'organisation d'ateliers de sensibilisation en lien avec la nature. ●

E3D

L'école a obtenu le label Établissement en démarche de développement durable en 2024.



Cour végétalisée avec sol débitumé pour laisser l'eau de pluie s'infiltrer.

LES SOLUTIONS ADEME AU SERVICE DES ÉLUS LOCAUX

À chaque collectivité sa transition écologique. Celle-ci doit refléter les priorités des élus, répondre aux préoccupations des habitants, tirer parti des ressources du territoire et tenir compte des freins locaux potentiels. Mais par où commencer ? Comment s'y prendre ? Avec quels moyens ? L'ADEME vous accompagne pas à pas.



01

FIXER UN CAP

OÙ EMMENER MA COLLECTIVITÉ ?

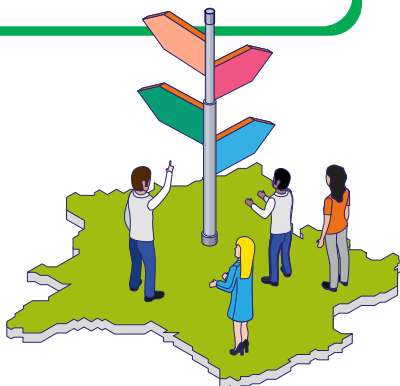
Donner à voir le territoire vers lequel vous voulez tendre et définir une stratégie pour y arriver aide à faire accepter son projet et à embarquer le plus grand nombre.

L'ADEME À VOS CÔTÉS

Le programme Territoire Engagé Transition Écologique (T.E.T.E) aide les collectivités, notamment les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), à structurer et piloter leurs politiques de transition écologique. Il met à leur disposition des conseillers, des formations, des indicateurs, un référentiel d'actions pour s'inspirer et évaluer sa politique, ainsi qu'un label (de 1 à 5 étoiles) qui valorise les progrès réalisés.



Vous pouvez déjà établir un état des lieux de la situation de votre territoire sur la plateforme territoiresentransitions.fr.



S'INSPIRER

QUELLES ACTIONS MENER EN PRIORITÉ ?

02

« S'inspirer des démarches d'autres élus, savoir quels freins ils ont rencontrés et comment ils les ont levés, est un bon moyen d'engager la réflexion avec les services », indique Cécile Cahour-Sécher, coordinatrice du réseau Élus pour agir, à l'ADEME.

L'ADEME À VOS CÔTÉS

Au-delà d'un nécessaire apport d'expertise, le réseau Élus pour agir facilite le partage d'expériences, via des visites, des rencontres, des formations courtes, des webinaires et une plateforme collaborative. L'ADEME valorise par ailleurs des initiatives inspirantes dans des guides comme *Demain mon territoire*, ou des fiches « Ils l'ont fait », que vous trouverez sur la librairie en ligne de l'ADEME.

Élus
pour
agir



Vous pouvez déjà rejoindre le réseau Élus pour agir et participer aux événements de sa Quinzaine, organisée partout en France du 29 juin au 10 juillet 2026.



Vous pouvez aussi vous inscrire au webinaire « Comment lancer son mandat en matière de transition écologique », le 19 mai 2026, à 17 h 30.

04

SE FORMER

COMMENT GAGNER EN CRÉDIBILITÉ SUR CES SUJETS ?

En tant qu' élu concerné par les enjeux de transition écologique, vous pouvez monter en compétence rapidement pour mettre en œuvre les projets sur votre territoire.

L'ADEME À VOS CÔTÉS

L'ADEME a créé 19 nouvelles formations, très concrètes, adaptées aux élus.



Vous pouvez déjà vous y inscrire



05

TROUVER DES MOYENS

COMMENT JE FINANCE TOUT ÇA ?

Si les projets envisagés sont pertinents et efficaces, l'État peut y apporter son concours financier.

L'ADEME À VOS CÔTÉS

L'ADEME peut soutenir des études portant sur de nombreux enjeux (mobilités, qualité de l'air, énergies renouvelables, économie circulaire...). Elle peut également cofinancer des investissements pour des opérations structurantes (notamment des réseaux de chaleur ou la prévention des déchets). Elle n'est pas le seul opérateur gestionnaire des aides de l'État en faveur de la transition écologique.



Vous pouvez déjà vous renseigner sur les aides de l'ADEME

03

PASSER À L'ACTION

TECHNIQUEMENT, ÇA SE TRADUIT COMMENT ?

Chaque territoire est unique. C'est pourquoi l'ADEME soutient des réseaux d'experts locaux comme Les Générateurs, capables de répondre à vos questions techniques comme réglementaires sur les énergies renouvelables.

L'ADEME À VOS CÔTÉS

L'ADEME a aussi développé des outils numériques, enrichis de données locales. Par exemple, « Plus fraîche ma ville », pour l'adaptation au réchauffement climatique, « France Chaleur Urbaine », pour les réseaux de chaleur, ou « Bénéfriches », pour les réhabilitations de friches.



Vous pouvez déjà retrouver ces outils ici



Tous les dispositifs ADEME

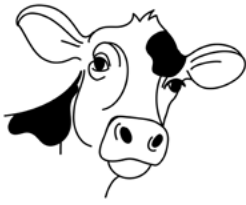


Retrouvez l'ensemble des financements publics existants

Félix Lallemand

*Inscrire la sécurité alimentaire
à l'agenda des territoires*





Cofondateur de l'association Les Greniers d'Abondance, Félix Lallemand alerte sur la vulnérabilité de notre système agroalimentaire face au dérèglement climatique et à l'épuisement des ressources. Afin d'anticiper les crises et de satisfaire les besoins humains, il plaide pour des transformations globales, planifiées et tempérées par la préoccupation de réduire au maximum leur coût social.

Pas d'événement fondateur ni de révélation subite. Chez Félix Lallemand, l'intérêt pour les questions posées par l'organisation du système alimentaire s'est éveillé progressivement. Étudiant en biologie, il découvre les impacts du dérèglement climatique sur la biodiversité. Les discussions avec ses amis prolongent les cours. Les lectures s'accumulent et l'inquiétude se fait boussole.

Titulaire d'un doctorat, le jeune homme aurait pu choisir le confort relatif de la recherche académique. Mais il a en tête de « *faire passerelle vers l'action publique*. » Au point de rencontre entre sa passion pour l'écologie et son attrait pour le monde agricole – qui allait un jour le conduire à embrasser le métier d'éleveur, mais n'anticipons pas –, une évidence surgit : l'alimentation est l'une des principales vulnérabilités sociales, encore sous les radars médiatiques et pourtant bien réelle. Comment faire pour nourrir durablement et sainement les populations dans le monde chamboulé qui est le nôtre ?

En 2018, Félix fonde avec un ami Les Greniers d'Abondance. Le premier projet mis en route est ambitieux. Il s'agit d'explorer la littérature scientifique sur les différents maillons du système alimentaire pour dresser un « état de l'art » systémique, depuis la fabrication des engrais jusqu'à la gestion des déchets. « *Jusqu'alors, ces thèmes étaient plutôt traités isolément alors qu'ils sont étroitement corrélés*. » À la veille des élections municipales de 2020, le rapport est prêt. Moment opportun, d'autant que la pandémie agit comme une caisse de résonance : pénuries, tensions logistiques, dépendances invisibles deviennent palpables.

Sans moyens importants, l'association diffuse son travail à la force de son réseau et en surfant sur le bouche-à-oreille. Un second rapport, en 2022, élargit la focale à l'échelle nationale et européenne, en s'emparant de sujets comme la politique agricole commune ou les accords commerciaux. Les propositions des Greniers d'Abondance trouvent une audience. Des élus locaux, des partis politiques, des acteurs institutionnels reprennent leur cadre d'analyse.

Transformation et distribution au cœur des enjeux

Solidement étayé, le postulat des Greniers d'Abondance tient en quelques mots : les conditions historiques qui ont permis à notre modèle agricole de prospérer ne sont plus garanties et, faute d'une adaptation forte, nous risquons de voir la sécurité alimentaire se dégrader. D'où l'appel à relocaliser les systèmes et à réduire les dépendances critiques – aux énergies fossiles, aux engrais minéraux et à la ressource en eau.

Reste à convertir ces constats en leviers opérationnels. Pour inciter les collectivités à passer à l'action, l'association a développé avec plusieurs partenaires et financeurs, dont l'ADEME, la plateforme

Territoires fertiles. L'outil propose des données localisées et actualisées, des décryptages thématiques, des argumentaires nourris par des histoires inspirantes : de quoi réfléchir à l'élaboration de stratégies alimentaires à l'échelle territoriale.

Dans les échanges entre Félix et les élus qui le sollicitent, la transformation et la distribution des denrées font souvent figure d'angle mort. C'est qu'entre le champ et l'assiette, les flux se sont peu à peu complexifiés, industrialisés et éloignés des territoires producteurs. L'initiative de la Communauté d'agglomération Grand Angoulême illustre une alternative possible. Déjà engagée sur l'amélioration de la restauration collective, la collectivité a entrepris de travailler sur un programme associant évolution des pratiques agricoles et reconfiguration des schémas logistiques, de manière à rapprocher exploitants, industriels et consommateurs. « *L'enjeu est de retrouver une cohérence territoriale : le chantier est complexe, mais il ouvre des perspectives très concrètes*. »

La résilience cesse alors d'être un mot-valise pour devenir une méthode d'organisation applicable à d'autres problématiques. Parmi elles, l'élevage occupe une place centrale. « *L'essentiel des terres qui pourraient nourrir les êtres humains sert à nourrir des animaux, avec un rendement énergétique faible et une allocation des ressources peu optimisée. Cela pourrait devenir un problème dans un monde sous contrainte*. » En France, la décru du cheptel est déjà amorcée, souvent dans la douleur. Faut-il la subir ou la planifier ? Les Greniers d'Abondance préconisent l'anticipation, avec accompagnement public et contreparties sociales. « *C'est souvent quand on escamote les sujets sensibles que les oppositions se cristallisent et que l'immobilisme l'emporte* », remarque Félix.

Le vœu d'un cadre national clair et engagé

Depuis quelques mois, Félix est installé sur 120 hectares à Bouvron, en Loire-Atlantique. Il élève 80 vaches laitières dont il envisage de réduire le nombre, prévoit de développer des cultures destinées

« Dire la vérité sur notre vulnérabilité alimentaire, ce n'est pas être catastrophiste : c'est se donner une chance d'agir avec un impact positif. »

à l'alimentation humaine et de transformer une partie du lait en fromage pour le vendre en circuit court. « *J'aimerais mettre en pratique, à mon échelle, ce que nous recommandons dans le cadre de l'association*. »

Pour autant, le jeune homme ne se pose pas en modèle, conscient que les verrous qui empêchent notamment le développement massif de l'agroécologie dépassent de loin les possibilités d'action d'un agriculteur. À ses yeux, seul un cadre national clair, porté par les services de l'État, peut donner corps à la réorganisation agricole. « *Sans vision d'ensemble, les initiatives individuelles risquent de rester isolées*. »

Huit ans après son acte pionnier, Félix ne revendique aucune victoire. Mais il constate que la résilience alimentaire s'invite régulièrement dans le débat public. Et dans les territoires qui osent expérimenter, elle prend déjà racine. ●

POUR EN SAVOIR PLUS

La plateforme Territoires fertiles :
outils de diagnostic, cartographies et
ressources à destination des collectivités



COLLECTIVITÉS : LA FORCE DE LA PROSPECTIVE POUR PLANIFIER LA TRANSITION

À quoi ressemblera mon territoire dans une France qui aura atteint la neutralité carbone en 2050 ? Et comment peut-il contribuer à l'atteinte de cet objectif national tout en améliorant sa qualité de vie ? Explorer les futurs possibles aide les élus à choisir le scénario le plus désirable et à définir une stratégie pour y arriver.

Explorer, c'est ce qu'ont fait six collectivités de Nouvelle-Aquitaine en 2023-2024. Pendant dix-huit mois, avec l'appui technique de la direction régionale de l'ADEME, les Communautés d'agglomération de Pau, La Rochelle et du Pays basque, la Communauté urbaine du Grand Poitiers, la Communauté de communes de l'île d'Oléron et Bordeaux Métropole ont participé à un travail original de prospective. Les élus devaient projeter leurs territoires dans les quatre scénarios nationaux Transition(s) 2050 explorés par l'ADEME en 2021. Ces derniers, très contrastés, montraient qu'il n'y avait pas une, mais plusieurs trajectoires possibles. Le premier, « Génération frugale », poussait à son maximum le curseur de la sobriété. Le deuxième, « Coopérations territoriales », optait pour une association entre sobriété et mutualisation des ressources. Le troisième, « Technologies vertes », s'appuyait en priorité sur les technologies de décarbonation et l'efficacité énergétique pour atteindre la neutralité carbone. Et le quatrième, « Pari réparateur », misait sur l'émergence de nouvelles technologies pour très peu changer nos modes de vie.

BESOIN DE TERRITORIALISATION

Quand ces scénarios ont été publiés, les directions régionales de l'ADEME avaient été chargées de les présenter aux collectivités. « Les élus se sont montrés très intéressés. Ils ont vite compris que se projeter à long terme pouvait éclairer leurs choix d'aujourd'hui. Mais ils ont aussi été nombreux à nous dire qu'il leur manquait une brique d'appropriation

locale, se souvient Quentin Houssin, référent régional prospective de l'ADEME en Nouvelle-Aquitaine. *Ils avaient besoin qu'on les aide à voir ce que cela donnerait dans leurs contextes. C'est pourquoi nous avons eu l'idée de ce travail prospectif.* »

La méthode expérimentée comportait quatre phases. Tout d'abord, une journée collective de formation, avec des ateliers ludiques, visait à aider les élus à s'approprier les scénarios de l'ADEME. Dans un second temps, ils devaient, au sein de chaque collectivité, réfléchir à la manière dont ces trajectoires pouvaient se traduire dans leurs territoires, avec leurs enjeux, spécificités et dynamiques locales. Ils devaient en débattre, puis choisir le chemin le plus désirable. « Étonnamment, dans toutes les intercommunalités participantes, quelle que soit la couleur politique, ce sont les deux premiers scénarios, centrés sur la sobriété et la coopération, qui ont été plébiscités », note Quentin Houssin. En les analysant de plus près, les élus se sont rendu compte que, si les trajectoires 3 et 4 étaient plus faciles à mettre en œuvre, elles présentaient plus de risques, car elles accentuaient la pression sur des ressources limitées ou misaient sur des technologies encore incertaines.



A contrario, les élus ont pris conscience des cobénéfices que pouvait avoir la sobriété sur la santé, la cohésion sociale, la solidarité, la création d'emplois, la revitalisation des centres-bourgs, etc.

La troisième phase du programme a consisté à mettre en récits, dans chaque collectivité, le scénario du futur le plus plébiscité, de manière à rendre concret le chemin pour y parvenir. « *L'idée était de libérer l'imagination des élus, de voir plus loin que les freins actuels, les chiffres et les postures politiciennes. À la fin, ils devaient pouvoir se dire "si on veut, on peut"* », explique Quentin Houssin. Venait enfin la phase d'application : les résultats de ces réflexions devaient influencer les politiques locales.



LE DÉFI DE LA MISE EN ACTION

Parmi les EPCI participants, certains avaient déjà renouvelé leur Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) au lancement de l'expérimentation. La prospective leur a surtout permis de confirmer leurs choix et de donner à voir concrètement ce à quoi pourra ressembler leur territoire une fois que la stratégie aura été mise en œuvre. À l'île d'Oléron, deux artistes locaux ont ainsi été chargés de mettre en scène ce futur sous la forme d'une BD publiée dans le magazine local. Le ton ludique de leurs planches aide à faire comprendre, par exemple, pourquoi l'urbanisme local doit évoluer pour anticiper le recul du trait de côte.

D'autres collectivités étaient en pleine révision de leur PCAET. Les élus de la Communauté urbaine du Grand Poitiers ont ainsi requestionné chacune des actions qu'ils avaient envisagées, de manière qu'elles soient toutes alignées avec l'esprit du scénario 2, celui qu'ils ont choisi. Résultats : le plan adopté par la collectivité en juin 2025 est plus ambitieux, notamment en termes de réduction de la consommation de ressources (énergie, eau, matériaux, foncier, etc.), que la version initiale. Il a aussi plus de chance de donner des résultats rapidement.

« *Avoir une vision stratégique, transversale et cohérente du futur évite en effet de perdre du temps et de l'argent en actions dispersées, qui ne vont pas toutes dans le même sens* », explique Quentin Houssin. Restait une difficulté : enclencher une dynamique locale. Cela demande de prendre le temps d'expliquer, de débattre, de convaincre. À la Communauté urbaine du Grand Poitiers, le choix a été fait d'impliquer des citoyens, des entreprises et d'autres parties prenantes du territoire dès la phase de mise en récits. Par groupe, ils devaient imaginer et raconter la vie de différents personnages en 2050, de façon positive, en tenant compte des impacts du changement climatique ainsi que des mesures qui pourraient être prises pour les atténuer et s'y adapter (végétalisation, transport en commun...).

Avec une vision partagée d'un futur désirable, construite collectivement, il a été plus facile pour eux d'accepter des décisions jugées aujourd'hui difficiles (restriction des véhicules polluants, etc.), et de travailler ensemble à leur réussite. ●



Pour en savoir plus
sur les scénarios
Transition(s) 2050

Transition(s) 2050, saison 2 : bientôt de nouveaux scénarios prospectifs !

Dans le cadre de l'actualisation des scénarios Transition(s) 2050, dont la saison 2 sera publiée fin 2026, l'ADEME a proposé un travail similaire à six autres collectivités reflétant la diversité des territoires hexagonaux (climat, densité, situation géographique, etc.). Parmi elles, la Communauté de communes Pays d'Évian-Vallée d'Abondance. « *Après avoir travaillé en priorité sur la réduction de nos impacts, il nous paraît maintenant évident d'aborder l'adaptation au changement climatique. Ce projet nous en donne l'opportunité, se réjouit Cécile Motte, directrice générale des*

services de cette collectivité de moyenne montagne. *Nous aimerions faire un focus sur une station de ski emblématique de la moyenne montagne, avec des scénarios capables d'inspirer les sites touristiques similaires. Les premiers échanges ont déjà fait remonter plusieurs questions, par exemple celle de la ressource en eau, dont dépendent nos principales activités économiques (production d'eau minérale, agriculture, tourisme...).* » La prospective permet de recentrer le débat sur ce type d'enjeux essentiels pour un territoire et d'amener les acteurs locaux à questionner leurs modèles.



Avec le **bon**
réseau, c'est
plus facile d'agir

Élus
pour
agir



Et découvrez notre guide
Demain mon territoire
Recueil de solutions pratiques en 23 fiches

ADEME MAGAZINE

Retrouvez ADEME MAGAZINE en ligne sur infos.ademe.fr

Dans un souci d'écoconception, votre magazine est imprimé sur du papier 100 % recyclé, fabriqué en France et certifié avec les labels environnementaux Écolabel et Ange Bleu. Directrice de la publication Valérie Martin – Rédactrice en chef Julie Deshusses – Crédits photos Getty Images / AnnaStills (couverture), Jean Chiscano (p. 3), Freepik (pp. 4-5, 18-19, 22-23), Getty Images / Tang Ming Tung (p. 6), Unsplash / Pascal Bernardon (p. 6), Pexels / Olly (p. 7), Sébastien Leban (pp. 8-11), DR (pp. 12-13), Alefaprod (p. 14), Bretagne Porte de Loire Communauté (p. 15), mairie de Quint-Fonsegrives, Franck Chatelain (pp. 16-17), Maylis Rolland (p. 20), Shutterstock (dos) – Conception et réalisation bearideas – Réf. 013016 – avril 2026 – ISSN 2778-715X – ADEME magazine (en ligne) – ISSN 2729-1855 – Imprimé par Fabrègue.

Pour vous désabonner, écrivez-nous via le formulaire : <https://librairie.ademe.fr/nous-contacter>

